

---

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:* **Vizzavi Services Sàrl en liquidation, Genève**
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 20.07.2004
4. *Echéance de préavis des créances:* **09.02.2005**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Maître Marc Häslér, Grand' rue 86, 1110 Morges
6. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. *Remarques:* L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO

Marc Häslér, Avocat  
1110 Morges

(02628374)